Bureau du commissaire au renseignement

Déclaration de responsabilité de la direction, y compris à l'égard du contrôle interne des rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2022, et de tous les renseignements qui y figurent, incombent à la direction du Bureau du commissaire au renseignement (BCR). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux méthodes comptables énoncées par le gouvernement, lesquelles sont fondées sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du BCR. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport ministériel sur les résultats du BCR concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) concu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions organisationnelles pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les employés du BCR sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation annuelle fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Le BCR fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilise les résultats de ces audits dans le but d'adhérer à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor.

Entre-temps, le BCR procède à une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2022, conformément à la Politique sur le contrôle interne du Conseil du Trésor; un sommaire du plan d'action est présenté en annexe.

Les états financiers du BCR n'ont pas fait l'objet d'un audit.

L'honorable Jean-Pierre Plouffe, C.D. Guylaine A. Dansereau Commissaire au renseignement

Dirigeante principale des finances

Ottawa, Canada 6 septembre 2022

Bureau du commissaire au renseignement État de la situation financière (non audité) Au 31 mars

ınد	dol	lars'
51 I	uui	เลเจ

	2022	2021
Passif		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	278 199 \$	358 956 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	26 352	26 352
Total du passif	304 551	385 308
Actifs financiers		
Montants à recevoir du Trésor	201 623	327 356
Comptes débiteurs et avances (note 5)	76 576	33 711
Total des actifs financiers	278 199	361 067
Dette nette ministérielle	26 352	24 241
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	2 745	3 937
Immobilisations corporelles (note 7)	131 738	244 070
Total des actifs non financiers	134 483	248 007
Situation financière nette ministérielle	108 131 \$	223 766 \$

Obligations contractuelles (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'honorable Jean-Pierre Plouffe, C.D.

Commissaire au renseignement

Guylaine A. Dansereau

Dirigeante principale des finances

Ottawa, Canada 6 septembre 2022

Bureau du commissaire au renseignement État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité) (en dollars)

	Résultats prévus 2021	Au 31 mars 2021	Au 31 mars 2022
Charges Programme d'examen quasi judiciaire Services internes	2 039 939 \$ 740 815	1 615 435 \$ 633 223	1 506 292 \$ 700 920
Coûts de fonctionnement nets avant le financement du gouvernement et les transferts	2 780 754 \$	2 248 658	2 207 212
Financement du gouvernement et transferts Encaisse nette fournie par le gouvernement Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9) Variations des montants à recevoir du Trésor	_	2 175 507 83 249 (125 733)	2 115 494 96 588 (83 722)
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		115 635	78 852
Situation financière nette ministérielle – début de l'	exercice	223 766	302 618
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exc	ercice _	108 131 \$	223 766 \$

Information sectorielle (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bureau du commissaire au renseignement État du changement de la dette ministérielle nette (non audité) (en dollars)

	Au 31 mars 2021	Au 31 mars 2022
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	115 635 \$	78 852 \$
Variation due aux immobilisations corporelles Acquisition d'immobilisations corporelles	-	63 000
Amortissement des immobilisations corporelles Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(112 332)	(102 612)
Variation due aux charges payées d'avance	(1 192)	(3 214)
Augmentation nette de la dette nette ministérielle	2 111	36 026
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	24 241	(11 785)
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	26 352 \$	24 241 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Bureau du commissaire au renseignement État des flux de trésorerie (non audité) (en dollars)

	Au	Au
	31 mars 2021	31 mars 2021
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts Éléments n'affectant pas l'encaisse :	2 248 658 \$	2 207 212 \$
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10) Amortissement des immobilisations corporelles Variation de l'état de la situation financière	(83 249) (112 332)	(96 588) (102 612)
(Diminution) augmentation des débiteurs et des avances (Diminution) augmentation des charges payées	42 865	(15 254)
d'avance Diminution (augmentation) des créditeurs et	(1 192)	(3 214)
charges à payer	80 757	62 950
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	2 175 507	2 052 494
Activités d'investissement en immobilisations Acquisition d'immobilisations corporelles		63 000
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations		63 000
Encaisse nette fournie par le gouvernement	2 175 507 \$	2 115 494 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Pouvoirs et objectifs

Le BCR est un organisme de surveillance indépendant. Le mandat de Commissaire au renseignement (CR) est défini dans la *Loi sur le commissaire au renseignement*. Le commissaire fait partie intégrante du processus décisionnel lié à certaines activités de sécurité nationale et de renseignement, et il intervient avant qu'elles ne soient menées. Le CR est responsable de réaliser un examen quasi judiciaire des conclusions formulées par le ministre de la Défense nationale ou le ministre de la Sécurité publique et, le cas échéant, le directeur du Service canadien du renseignement de sécurité. Ces conclusions constituent la base sur laquelle certaines autorisations sont accordées ou des décisions sont prises en ce qui concerne certaines activités menées par le Centre de la sécurité des télécommunications ou le Service canadien du renseignement de sécurité.

En plus du programme d'examens quasi judiciaires, il y a les Services internes. Les Services internes comprennent les groupes d'activités et de ressources considérés comme étant les services de soutien au programme d'examens quasi judiciaires qui sont nécessaires pour permettre à l'organisation de respecter ses obligations.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés en utilisant les conventions comptables gouvernementales énoncées ci-après, qui sont basées sur les normes comptables pour le secteur public du Canada. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables pour le secteur public du Canada.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Le BCR est financé au moyen d'autorisations parlementaires attribuées par le gouvernement du Canada. La présentation des autorisations consenties au BCR ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus, puisque les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière 2021-2022 ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus dans la section « Charges » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'état des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2021-2022. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'état de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2021-2022.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le BCR fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le BCR est déposée au Trésor et tous les décaissements faits par le BCR sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères et organismes au sein du gouvernement fédéral.

(c) Montant à recevoir du Trésor

Les montants à recevoir du Trésor découlent d'un écart temporaire, à la fin de l'exercice, entre le moment où une opération influe sur les autorisations et le moment où elle est traitée par le Trésor. Les montants à recevoir du Trésor représentent l'encaisse nette que le BCR a le droit de prélever au Trésor sans autre autorisation pour s'acquitter de ses responsabilités.

(d) Charges

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.

Les services fournis gratuitement par un autre ministère pour les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

(e) Avantages sociaux futurs

- i. Prestations de retraite Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi employeur administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du BCR sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'obligation totale du BCR au titre du régime. La responsabilité du BCR à l'égard du régime se limite à ses contributions. Les surplus et les déficits actuariels figurent dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui parraine le Régime.
- ii. Indemnités de départ L'accumulation de l'indemnité de départ en cas de départ volontaire a cessé progressivement pour les groupes d'employés applicables.

(f) Débiteurs et avances

Les débiteurs sont initialement comptabilisés au coût. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

(g) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, comme décrit à la note 7. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 3000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les actifs immobiliers situés dans les réserves comme il est défini dans la *Loi sur les Indiens*, les œuvres d'art, les collections muséales et les terres de la Couronne, auxquels aucun coût d'acquisition n'est attribuable.

(h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'expérience historique, la conjoncture économique générale et rendent compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les éléments les plus importants ayant fait l'objet d'estimations sont le passif au titre des avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement, et les modifications nécessaires sont comptabilisées dans les états financiers de l'exercice au cours duquel elles sont connues.

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie mondiale de COVID-19 était maintenant une pandémie. Les réponses à la propagation de la COVID-19 ont eu des répercussions majeures sur l'économie canadienne et mondiale. Dans le cadre de la préparation de nos états financiers, nous avons évalué les répercussions de l'incertitude économique due à la pandémie de COVID-19 et nous avons déterminé qu'elle n'a pas eu d'incidence significative sur nos opérateurs financiers, notre environnement de contrôle, nos estimations, l'évaluation de la continuité de l'exploitation et l'évaluation des actifs.

3. Autorisations parlementaires

Le BCR reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des opérations, de la situation financière nette ministérielle et de l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent ou pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats de fonctionnement annuels du BCR calculés selon les principes de financement du gouvernement sont différents de ceux établis selon la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants.

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations de l'exercice en cours utilisés

(en dollars)

(en dollars)	2022	2021
Coût de fonctionnement net avant le financement du		
gouvernement et les transferts	2 248 658 \$	2 207 212 \$
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fo sans incidence sur les autorisations	nctionnemen	t net, mais
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(83 249)	(96 588)
Amortissement des immobilisations corporelles	(112 332)	(102 612)
Amortissement des charges payées d'avance	(1 192)	(3 214)
Diminution des comptes créditeurs non imputés aux autorisations	-	98 049
Total des postes ayant une incidence sur le coût de		
fonctionnement net, mais sans incidence sur les autorisations	(400 770)	(404.265)
autorisations	(196 773)	(104 365)
Rajustements pour les postes sans incidence sur les coûts de fonct ayant une incidence sur les autorisations Acquisition d'immobilisations corporelles Total des postes sans incidence sur les coûts de fonctionnement nets, mais ayant une incidence sur les autorisations	tionnement no	63 000 -
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 051 885 \$	2 165 847 \$
(b) Autorisations fournies et utilisées (en dollars)		
	2022	2021
Autorisations fournies : Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement Montants législatifs Moins	2 469 028 \$ 138 141	2 731 528 \$ 141 613
Crédits non utilisés – fonctionnement	(555 284)	(707 294)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 051 885 \$	2 165 847 \$

4. Créditeurs et charges à payer

Le tableau suivant donne le détail des créditeurs et des charges à payer du BCR (en dollars)

	2022	2021
Créditeurs – autres ministères et organismes	2 560 \$	73 700 \$
Créditeurs – parties externes	31 015	72 065
Total des créditeurs	33 575	145 765
Charges à payer	244 624	213 191
Total des comptes créditeurs et des charges à payer	278 199 \$	358 956 \$

5. Débiteurs et avances

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs et des avances du BCR (en dollars)

	2022	2021
Débiteurs – autres ministères et organismes Avance de petite caisse	76 576 \$ -	33 411 \$ 300
Total des débiteurs et avances	76 576 \$	33 711 \$

6. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du BCR participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite sont calculées sur un maximum de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension, et le montant est multiplié par la moyenne des gains des cinq années consécutives les mieux rémunérées. Elles sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le BCR versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification apportée à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions relatives au Plan d'action économique du Canada de 2012, les cotisants ont été divisés en deux groupes distincts, à savoir le Groupe 1 pour les employés inscrits au Régime en date du 31 décembre 2012, et le Groupe 2 pour les employés adhérant au Régime à partir du 1^{er} janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distinct.

En 2021-2022, les charges s'élèvent à 93 328 \$. Pour les participants du Groupe 1, les dépenses représentent environ 1.01 fois les cotisations d'un employé et, pour les participants du Groupe 2, environ 1,00 fois les cotisations d'un employé.

La responsabilité du BCR à l'égard du régime se limite à ses contributions. Les surplus et les déficits actuariels figurent dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui parraine le Régime.

(b) Indemnités de départ

Des indemnités de départ sont accordées aux employés du BCR en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la date de cessation d'emploi. Toutefois, depuis 2011, l'accumulation de l'indemnité de départ en cas de départ volontaire a cessé progressivement pour presque tous les employés. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité de toucher immédiatement le montant total ou partiel des prestations accumulées à ce jour ou de toucher le montant total ou restant des prestations à leur départ de la fonction publique. En date du 31 mars, tous les paiements pour encaissement immédiat ont été faits.

7. Immobilisations corporelles

(en dollars)

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie	d'imm	obilisations	
Calcyone	u IIIIIII	UDIIISALIUIIS	

Période d'amortissement

Autres équipements (y compris les meubles)

5 ans

Matériel informatique

3 ans

Améliorations locatives

Pour le reste de la période de location

Coût

Catégorie d'immobilisations	Solde d'ouverture	Approvisionnements	Aliénations	Solde de clôture
Autres équipements (y				
compris les meubles)	205 683 \$	-	-	205 683 \$
Matériel informatique	132 855	-	-	132 855
Améliorations locatives	890 312	-	-	890 312
Total	1 228 850 \$	-	-	1 228 850 \$

Amortissement cumulé

Catégorie d'immobilisations	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations	Solde de clôture
Autres équipements (y				
compris les meubles)	189 005 \$	13 806 \$	-	202 811 \$
Matériel informatique	69 855	12 600	-	82 455
Améliorations locatives	725 920	85 926	-	811 846
Total	984 780 \$	112 332 \$	-	1 097 112 \$

Valeur comptable nette

Catégorie d'immobilisations	Solde d'ouverture 1 ^{er} avril 2021	Solde de clôture 31 mars 2022
Autres équipements (y compris les meubles) Matériel informatique Améliorations locatives Total	16 678 \$ 63 000 163 392 243 070 \$	2 872 \$ 50 400 78 466 131 738 \$

8. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du BCR peuvent donner lieu à d'importants contrats et obligations pluriannuels aux termes desquels le BCR sera tenu d'effectuer des paiements au moment où les services ou les biens seront reçus. Les plus importants engagements sont liés aux accords d'occupation signés en juin 2018 en vigueur pendant 10 ans pour la location de locaux à bureaux. Les obligations financières à cet égard pour les exercices à venir s'établissent comme suit :

	(en dollars)
2023	293 943 \$
2024	293 943
2025 et par la suite	<u>1 175 772</u>
Total des paiements futurs pour l'occupation	<u>1 763 658 \$</u>

9. Opérations entre apparentés

Le BCR partage des droits de propriété commune avec tous les autres ministères et organismes du gouvernement du Canada ainsi qu'avec les sociétés d'État fédérales. Il conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des conditions normales de commerce. Au cours de l'exercice, le BCR a reçu des services gratuits d'autres ministères et organismes, comme indiqué ci-dessous.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Durant cet exercice, le BCR a reçu gratuitement des services dispensés par une organisation de services communs en ce qui a trait à la contribution de l'employeur aux programmes d'assurances dentaire et médicale. Les coûts de ces services fournis gratuitement ont été comptabilisés dans l'État des opérations et situation financière nette du BCCST comme suit :

	(en dollars)	
	2022	2021
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	00.040.0	00 500 A
	83 249 \$	96 588 \$

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournit gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, dont le service de paie et d'émission de chèques offert par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, n'est pas compris dans l'État des opérations et situation financière nette du BCR.

(b) Autres opérations entre apparentés

	2022	2021
Charges – Autres ministères et organismes fédéraux	1 395 244 \$	969 337 \$

Les charges présentées en (b) excluent les services communs fournis gratuitement, déjà présentés en (a). Les débiteurs et les créditeurs à d'autres ministères et organismes sont déjà divulgués dans les notes 4 et 5 respectivement.

10. Information sectorielle

La présentation par secteur est fondée sur les principales responsabilités du BCR. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées pour les principales responsabilités, par principaux articles de dépense. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	Programme d'examen	Services	Total	
	quasi judiciaire	internes	2022	2021
Dépenses de fonctionnement				_
Salaires et avantages sociaux	980 320 \$	220 472 \$	1 200 792 \$	1 123 566 \$
Services professionnels	389 858	184 220	574 078	570 195
Locaux et autres frais de location	215 430	92 327	307 757	251 031
Amortissement des immobilisations corporelles	-	112 332	112 332	102 612
Réparations	16 382	-	16 382	86 477
Information	5 403	9 196	14 599	29 557
Dépenses et matériel de bureau	-	11 446	11 446	28 629
Transports et télécommunications	8 042	3 230	11 272	15 145
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 615 435 \$	633 223 \$	2 248 658 \$	2 207 212 \$
.00	1 0 10 100 ψ	300 220 φ	10 000 ψ	

11. Information comparative

Les chiffres comparatifs ont été reclassés par souci de conformité à la présentation de l'exercice courant.

Bureau du commissaire au renseignement Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers Au 31 mars 2022

1. Introduction

En l'appui à un système de contrôle interne efficace, le BCR évalue périodiquement le rendement de son cadre de contrôle financier afin de s'assurer que :

- les processus d'approvisionnement sont conformes aux directives établies par les organismes centraux;
- les paiements pour les biens et services sont effectués seulement lorsque les biens ou les services ont été reçus ou lorsque les conditions des contrats ou d'autres ententes ont été satisfaites;
- la documentation appuie les décisions financières prises.

2. Résultats de l'évaluation au cours de l'exercice

Aucun problème systémique n'a été relevé en ce qui concerne le cadre de contrôle financier.

3. Plan d'évaluation

Le BCR continuera d'évaluer le système de contrôle interne en permanence et d'apporter toutes les modifications qui pourraient être nécessaires au système de contrôle ou aux transactions individuelles.